

Conditions générales d'inscription

1. Seul le formulaire des cours collectifs entièrement complété et signé sera pris en considération. Le TCG ne prendra aucune inscription par téléphone ou oralement au secrétariat.
2. La participation aux cours collectifs est conditionnée au paiement de la facture correspondante. **Tant qu'une facture demeure impayée, vous ne serez pas intégré aux groupes.**
3. Le Responsable opère le choix des groupes en fonction du niveau de chacun. Il s'octroie le droit à certaines modifications afin d'obtenir des groupes homogènes et dynamiques. Les demandes particulières sont prises en compte dans la mesure du possible, cependant elles ne sauraient supplanter les décisions prises par le Responsable.
4. Chaque participant doit être équipé et en tenue adéquate, soit une tenue blanche et des chaussures de tennis.
5. Il n'y aura aucun remboursement de fait dans le cas où vous ne pouvez plus suivre les cours collectifs pour un motif autre que médical.
6. Le TCG prend en compte un remboursement des cours manqués lorsque vous êtes en incapacité physique de jouer plus de 1 mois. Un certificat médical doit alors être transmis au Club.
7. Sauf avis contraire formulé par écrit, vous autorisez le TCG à vous prendre en photo et à publier ces dernières sur les différents supports du Club.

Formulaire à remettre : par courrier : TC Genève, Parc des Eaux-Vives, 1207 Genève
par e-mail : stages@tc-geneve.ch

Genève, le :

Signature :